

LES PAVILLONS MONTOIS - DEPUIS 1974 - AVRANCHES - COUTANCES - DINAN

CONSTRUIRE POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS



Depuis 1974,
plusieurs milliers de maisons livrées autour du bassin du Mont Saint-Michel

Historiquement implantés à **Avranches (Manche)** où s'est établi le siège social de l'entreprise en 1974, **Les Pavillons Montois** se sont étendus de manière mesurée pour conserver une relation de proximité avec leurs partenaires, artisans et leurs clients. À ce jour, **Les Pavillons Montois**, également présents à **Dinan (Côtes d'Armor)** et **Coutances (Manche)**, figurent parmi les constructeurs régionaux les plus ancrés historiquement et territorialement. Cette longévité et cette confiance sont le résultat du respect des engagements et de la qualité que **Les Pavillons Montois** partagent avec leur réseau d'artisans locaux en Bretagne et en Normandie.

Plus de 40 ans d'innovations

En collaboration avec nos artisans référencés, notre bureau d'études et nos services techniques travaillent en permanence à la mise en œuvre des technologies et innovations les plus récentes en matière d'architecture, de matériaux, d'équipements et de confort.



Dans un projet de construction,
le choix du constructeur est une étape essentielle

La mission du **Constructeur de Maison Individuelle (C.M.I.)** est complète puisqu'il vous accompagne dans toutes les phases de votre projet, de la conception des plans à la réalisation complète de la maison. Il est également près de vous pour choisir votre terrain et votre financement.



Pourquoi choisir Les Pavillons Montois ?

Nous avons à cœur d'être dignes de ce privilège, en prenant le temps nécessaire pour connaître, écouter vos désirs, comprendre votre idéal et vous proposer des solutions personnalisées et adaptées à votre budget.

Nous nous engagerons à vos côtés tout au long de ce temps fort, depuis la recherche foncière, jusqu'à partager votre bonheur à la remise des clés de votre nouveau cadre de vie.

En vous proposant un **Contrat de Construction de Maison Individuelle (C.C.M.I.)**, **Les Pavillons Montois** s'engagent à **garantir la livraison de votre maison à prix et délai convenus**.

Pour une protection étendue, la **garantie de parfait achèvement** et l'**Assurance Dommages-Ouvrage** apportent une sécurité essentielle car elle est active pendant 10 ans après la date de la livraison et indispensable en cas de revente de votre maison pendant ces 10 années.

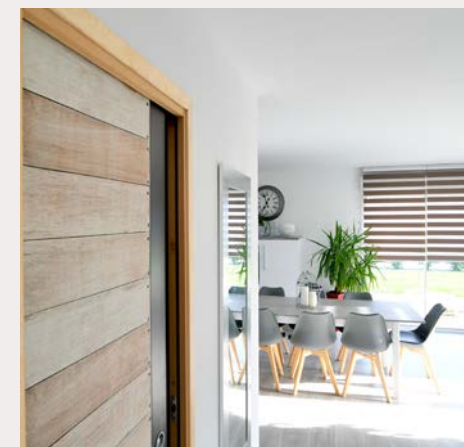
Du premier rendez-vous jusqu'à la fin du chantier, votre conseiller **Pavillons Montois** est disponible pour vous informer et vous orienter (recherche foncière, démarches administratives, financement, défiscalisation, économies d'énergies).

En parallèle, notre bureau d'études réalise votre avant-projet, les plans personnalisés de votre maison, les descriptifs détaillés et la demande de permis de construire. À la suite, c'est votre conducteur de travaux **Pavillons Montois** qui assure le suivi du chantier, le planning et la coordination des différents corps d'état jusqu'à la remise des clés.

Conditions suspensives au Contrat de Construction C.C.M.I.

Le contrat est annulé dans le cas où l'une des conditions suspensives ne peut être obtenue :

- 1- Attestation de la propriété du terrain
- 2- Accord de financement (offres de prêts)
- 3- Obtention du permis de construire
- 4- Assurance Garantie de Livraison à prix et délais convenus
- 5- Assurance Dommages-Ouvrage



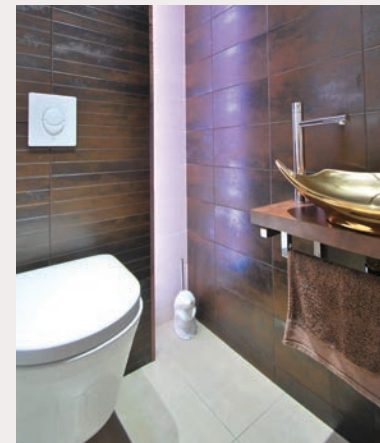


Les + Pavillons Montois

- Un projet personnalisé.
- Des financements adaptés avec nos partenaires.
- Un grand choix de terrains à des prix négociés.
- Un accompagnement lors de la signature chez le notaire (si vous le souhaitez).
- Un partenariat avec de nombreux professionnels (paysagiste, cuisiniste...).

En bref...

Beaucoup d'expérience et une proximité qui vous apporte un gage de sérieux et de qualité, ainsi qu'une relation privilégiée pour une approche humaine de votre projet.





Devenir propriétaire de son logement en faisant construire la maison qui correspond à son style de vie, c'est le souhait que réalisent chaque année plus de 200.000 français dans un objectif de sécurité et de bien-être de leur famille.

Construire sa maison pour l'avenir...

**Belle, confortable, moderne et économique...
la maison neuve a tout pour plaire !**

Faire construire sa maison est donc un investissement sûr pour votre avenir. Entre les économies d'énergie et les nouvelles technologies ou se constituer un patrimoine, c'est certain, vous avez tout à y gagner ! Toutes les études le prouvent, la maison reste le mode d'habitat préféré des français. Elle est synonyme de liberté d'espace, de jardin et de tranquillité pour beaucoup d'entre nous (plus d'espace pour les enfants, moins de stress et une meilleure qualité de vie).



**Être propriétaire,
c'est être libre de faire ce que l'on veut.**

Devenir propriétaire de votre maison individuelle, c'est profiter de votre logement comme bon vous semble, en apportant la décoration qui vous plaît, sans craindre de perdre la caution déposée auprès du propriétaire comme lorsqu'on est locataire. C'est aussi améliorer son confort, au fil des ans, en fonction de l'évolution de la famille.

Faire construire sa maison est plus que jamais un investissement pour le futur.

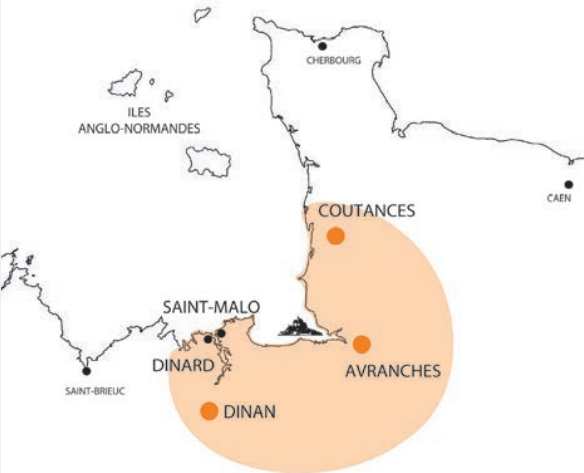


Être propriétaire de sa maison reste toujours le meilleur des placements.

En effet, une maison, dès lors qu'elle est bien entretenue et bien conçue, ne perd pas de valeur dans le temps, bien au contraire, même lorsque le marché de l'immobilier est plus tendu. Elle peut donc être revendue, louée ou transmise à vos héritiers. C'est un patrimoine sûr et fiable.

Exigences énergétiques et environnementales
Entrée en vigueur de la RE 2020, nouvelle réglementation environnementale pour les logements neufs, au 1^{er} janvier 2022.

Après la réglementation thermique 2012 appliquée depuis le 1^{er} janvier 2013 - dont l'objectif premier était de limiter les consommations énergétiques des logements -, et en regard des enjeux climatiques actuels, une nouvelle dimension émerge aujourd'hui dans la conception et réalisation des maisons qui met en première ligne la réduction de l'empreinte carbone des bâtiments, la performance énergétique et l'amélioration de la prise en compte de l'inconfort en été. Ainsi, les exigences de la réglementation environnementale RE2020 devront être appliqués dès le 1^{er} janvier 2022.



CONSTRUIRE POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Depuis leur création **Les Pavillons Montois** déploient chaque jour toute leur expertise au service de la satisfaction de leurs clients. Pour répondre de manière pertinente aux attentes évolutives en matière de construction, nos équipes sont engagées dans une démarche de qualité. Régulièrement formées, la proximité qui les caractérise est à l'image de leur réactivité. **L'expertise de nos conseillers, basés à Avranches, Coutances et Dinan, est la clef de réussite de la réalisation de votre projet de construction.**



Édition janv.-2022 - Conception Création Crédits photo © LE STUDIO DE COM' - WWW.lestudiodecom.com

PAVILLONS MONTOIS AVRANCHES

Siège social - Zone de Cromel - 55 rue des Estuaires
50220 SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME
Tél. : 02 33 79 02 50

PAVILLONS MONTOIS COUTANCES

77E Avenue Division Leclerc
50200 COUTANCES
Tél. : 02 14 15 28 28

PAVILLONS MONTOIS DINAN

23 rue du Moulin
22100 QUÉVERT
Tél. : 02 96 85 21 29

www.pavillons-montois.com

